



Montreuil, le 20 octobre 2016

N/Réf. : YL/NP

Madame Isabelle KOCHER  
Directrice Générale  
ENGIE  
TOUR T1  
1 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN  
92930 PARIS LA DEFENSE Cedex

Objet: **Cahier revendicatif CGT**

Madame la Directrice Générale,

Les militants CGT du Groupe ont écrit un cahier revendicatif pour l'ensemble du Groupe France.

Sur la base de ce cahier revendicatif, nous vous communiquons les revendications dont nous demandons, en priorité, l'examen, la négociation et l'attribution, et qui constitueraient ainsi un minima de Groupe applicable à toutes les entreprises.

## 1. Rémunération

- Salaire minimum Groupe de 1 800 € brut.
- Une augmentation de salaires pour tous d'un minimum de 100 € par mois afin de rattraper les pertes de pouvoir d'achat de ces dernières années. Nous savons que le Groupe, au nom de la subsidiarité, a refusé jusqu'ici de prendre position sur ce point. Pourtant les éléments de l'accord social européen (primes de mobilité, formation) montrent bien qu'il est nécessaire d'avoir une logique de Groupe. Nous pensons que le Groupe aura besoin de l'engagement des salariés et pour cela doit s'engager sur leur niveau social.
- Un 13<sup>ème</sup> mois pour tous les salariés du Groupe.
- Prime d'ancienneté dans toutes les sociétés, pour arriver à minima à 30 % en 30 ans.
- Tarifs préférentiels électricité et gaz pour tous les salariés du Groupe.

## 2. Emploi et conditions de travail

- Un moratoire sur les cessions d'activité et l'arrêt du plan Lean 2018 afin d'assurer le maintien des métiers et des compétences dans le Groupe sur le long terme (temps de mise en place de la transition énergétique) et la réouverture des recrutements.
- L'engagement du Groupe qu'il n'y ait aucun départ contraint dans le cadre des réorganisations à venir.

- L'application de l'accord QVT partout et un dispositif de surveillance sur l'ensemble du Groupe France car les réorganisations à répétition et la recherche d'économies de personnel entraînent des agissements inacceptables dans les entreprises.

### **3. Formation et GPEC**

- La vérification de l'engagement de l'Accord Social Européen d'un budget de 100 millions d'euros et 2/3 de formations qualifiantes : nous demandons le point à fin septembre, soit 6 mois après la signature de l'accord.
- La négociation et la mise en place d'un dispositif pour les salariés exerçant de travaux pénibles : départ en retraite anticipée, aménagement de poste en cours de carrière.
- Le respect de la loi et des accords européens sur la GPEC : toutes les entreprises du Groupe doivent négocier un accord GPEC concret et adapté à leur contexte.

### **4. Logement**

- Un dispositif d'aide à l'intégration pour les jeunes (prime installation, aide au logement).
- Un dispositif d'aide au logement et à la mobilité (prime, déménagement).
- Un dispositif de prime pour aider les salariés du Groupe à financer des installations économes en énergie (diminution de l'empreinte environnementale).

### **5. Rémunérations périphériques**

- Ouverture de négociations Groupe sur les dispositifs d'astreinte et de grand déplacement.

### **6. Libertés syndicales**

- Dispositif de garantie de non-discrimination des élus et mandatés syndicaux sur le déroulement de carrière et la rémunération : nous avons déjà formulé la demande à la DRH Groupe depuis deux ans, sans réponse.
- Accès des organisations syndicales aux outils informatiques, notamment la messagerie afin d'informer le personnel.

Les représentants CGT considèrent que ces mesures permettront de créer une identité Groupe afin de créer une dynamique et un engagement dans le cadre de l'évolution du Groupe. C'est le principe qui a présidé à la négociation de l'Accord Social Européen.

Nous pensons nécessaire que vous receviez, dès que possible, une délégation de représentants CGT du Groupe et vous proposons que cette rencontre se fasse dans la première quinzaine de novembre 2016 afin de vous expliciter ces points. Nous vous demandons l'ouverture rapide de négociations.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Yves LEDOUX  
Coordinateur CGT Groupe ENGIE

